

Verbalisé pour un contrôle à 76 km/h. Retenu 71 donc 1 point sur le permis et 75 € sur une portion de route ne présentant aucun danger particulier un Dimanche où des engins de carrière n'étaient pas présent de plus sans radar présents sur cette portion, forcément c'était un véhicule banalisé qui m'a croisé. Cette répression est la même avec les radars "chantier" mobile présenté avec fierté par M.le ministre de l'intérieur sur toutes les chaînes TV je suis écoeuré, je suis un conducteur "responsable" avec ma nouvelle voiture J'enclenche le régulateur a 95 ou 135 lorsque la circulation et la configuration des routes le permettent. ...